L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 72 RUE DE CHARTRES

IMPRIMÉ LE MATIN.

VENDREDI MATIN, 16 FEVRIER.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

WASHINGTON.

La commission en arbitrage. Discussions.

Washington, 15—Le correspondant du New York Word, dans une dépêche télégraphique qu'il a adressée de ce journal, lui annonce une cause des membres démocrates de la commission arbitrale qui ont concouru à la rédaction du bill électoral, ont eu une conférence pour bien établir le sens attribué à la loi quand elle était en discussion au sein du comité conjoint relativement à l'admission des preuves. Ils ont résolu, de l'aveu des membres républicains du comité conjoint, à établir ce fait que le bill autorise bien clairement les recherches des faits. La question à décider maintenant est celle de savoir dans quelle mesure cette recherche peut être renfermée. L'enquête peut prendre une grande extension ou elle peut se borner à une simple protestation inscrite aux archives du tribunal.

Plaidoirie de M. Evarts.

M. Evarts a formulé le principe que le droit de voter appartient à l'Etat, et que le gouvernement fédéral ne peut pas le réglementer. Celui-ci tient ses pouvoirs de la Constitution. Une fois les voix comptées dans un Etat, le gouvernement fédéral ne peut que les recevoir, comme cela s'est fait dans le cas de la Floride. La commission n'a pas le pouvoir de compter les voix. Passant à Levisee et à Brewster, deux électeurs de la Louisiane, M. Evarts a dit qu'il n'était pas prouvé qu'ils fussent indéligibles le 6 décembre. Il a passé ensuite à la discussion des lois de la Louisiane relatives aux pouvoirs du Bureau des retours et à l'éligibilité des fonctionnaires d'Etat comme électeurs présidentiels.

Après avoir parlé pendant deux heures. Il s'est plaint en terminant de ce que le temps des avocats républicains n'avait été accordé à plaider une question incidente, ce qui leur en laissait beaucoupe moins pour plaider sur le fonds même de la question.

Le grand principe qu'Evarts a cherché à faire prévaloir c'est qu'aucune mesure prise par la Commission ne saurait amoindrir les droits d'un Etat. Il n'a pas été heureux: on n'a pas reconnu en lui le grand avocat qui avait défendu Andy Johnson dans le grand procès d'impeachement.

M Evarts, dont les considérations s'étaient bornées à l'aspect purement légal de la question, a parlé avec une chaleur extraordinaire et a été écouté tout le temps avec la plus grande attention.

Conclusion du juge Campbell.

Le juge Campbell a conclu en disant que la Louisiane était plus intéressée à la défense et au maintien de la volonté de son peuple que cet triomphe d'aucun candidat présidentiel. Les affaires étaient sous la dogination d'une oligarchie anti-patrique et sans principe qui ne pourrait d'elle-même exister une heure. Il a cité une description anglaise des coteries d'aventuriers et de rénégats qui controlent la Turquie et a dit qu'une résidence de 10 ans en Louisiane l'avait mis à même de bien juger des troubles de cet empire. Les souffrances de la Louisiane doivent être attribuées à la tolérance qui a eu dans cet Etat pour les mauvais gouvernements.

En relation à la vacance non remplie dans le Bureau des Retours, il a cité des autorités pour montrer que dans l'acte qui requiert que le Bureau soit composé d'hommes de divers partis politiques, le mot *then* rend impératif de remplir la vacance immédiatement et que si les témoignages étaient admis, ils montreraient que la raison venait de ce que des hommes corrompus voulaient échapper aux observations.

Mr Merrick a présenté un bref additionnel relatif au manque d'autorité de la part d'un bureau incomplet et a dit qu'il désirait répliquer à une remarque faite par Mr Evarts à une autre occasion avait été dûment enregistrée par les démocrates contre le pouvoir du Bureau des Retours à compter les votes.

Mr Evarts a dit qu'il ne s'était pas exprimé ainsi, que ce qu'il avait dit était que personne n'avait prétendu que le gouverneur Kellogg dût compter le vote.

Après un quart d'heure de suspension la commission est restée en consultation jusqu'à cinq heures et demie, et alors elle s'est ajournée à 10 heures du matin, après avoir adopté un ordre qu'elle voterait sur l'admissibilité des témoignages à 4 heures de l'après-midi.

Le secrétaire a été chargé de notifier aux avocats que la décision de la commission leur serait communiquée à quatre heures et quart. Il est entendu qu'il n'y aura pas de discussion sur la question avant que les arrangements préliminaires aient été pris.

Clôture des Débats devant la Commission électorale.

Washington, 15—Le juge Campbell a clos les débats à 5 heures. Après une courte séance secrète dans laquelle la commission a décidé qu'elle voterait demain à quatre heures, elle s'est ajournée à demain à 10 heures en séance publique.

Espoir des démocrates.

Les démocrates sont moins abattus aujourd'hui; ils reprennent espoir. Il est évident que les avocats républicains sont sur la défensive, et tout le monde sent que s'ils sont forcés dans leurs premiers retranchements leur cause est perdue.

Assistance militaire pour la collection du Revenu.

Washington, 15— Deux compagnies d'infanterie sont arrivées à Carrieville pour aider à la collection du Revenu. Elles seront à cheval.

Demande des imprimeurs contre la réduction des gages.

Une délégation d'imprimeurs, du Bureau des impressions publiques, s'est rendue auprès du Président pour le prier d'intervenir contre la réduction des gages.

Affaire des Imprimeurs.

Washington, 15— Le Président est allé au Capitole, aujourd'hui, pour conférer avec les sénateurs sur la réduction des gages des ouvriers imprimeurs, réduction à laquelle il est opposé. Les sénateurs Windom, Sargent et Anthony ont fait observer au Président que le Veto du bill nécessiterait probablement une session extraordinaire du Congrès.

Mr Blount, de Georgie, chargé du bill des allocations navales en a proposé la discussion aujourd'hui sans amendement matériel. Il fait encore des réductions sur le dernier bill.

Le Président a signé le bill autorisant les commissaires de la Banque des Affranchis à acheter et à vendre les biens.

Une délégation a demandé au Président le pardon des Indiens emprisonnés en Floride.

Loi électorale dans divers Etats.

La plupart des témoignages reçus par le comité des Privilèges du Sénat, dans l'enquête sur l'Alabama, ont porté sur la clause de la loi d'Etat qui requiert que les électeurs votent en precinct.

Aujourd'hui le col. Graham qui a représenté les démocrates a cité la loi d'élection de l'Illinois pour montrer que la loi de l'Alabama avait été copiée sur la première.

M. Cameron, du Wisconsin, a fait remarquer que très probablement les Etats du Nord avaient de semblables clauses.

SÉNAT.

M. Hamlin, du Maine, a présenté une résolution pour permettre à la Commission Electorale d'occuper l'enceinte du Sénat pour sa séance du soir. Il n'y a pas de gaz à la Cour Suprême, de sorte que les séances du soir tenues dans ce local offrent de grands inconvénients.

Le comité des pensions fait un rapport contraire au bill pour augmenter la pension de la veuve du col. Fletcher Webster, fils de Daniel Webster.

Le bill du chemin de fer est mis de côté.

Le bill de taxe du district passe.

CHAMBRE.

Le bill des allocations navales passe avec un amendement pour la nomination d'une commission qui décidera de la politique maritime future des E. U. La Chambre s'ajourne.

Les comptes de Belcher.

Le rapport suivant lequel le gén Babcock a retiré un démenti pour une somme considérable est discrédité par autorité.

Lettre du Gouverneur Nicholls sur l'affaire de la Maison d'Etat.

A E. A. Burke, E. L. Gibson, Wm. M. Levy, à Washington, Dist. de Columbie.

Tout est parfaitement tranquille ici. Le *Republican* dit, ce soir, que l'homme qui a tenté de tuer Packard est évidemment un étranger ici, n'étant, de jon avec, à la Nlle Orléans que depuis 24 heures; que Packard a été légèrement effleuré par une balle, mais que l'assaillant a été blessé au bras.

Mais la police a essayé d'obtenir accès dans le but d'avoir des témoignages pour arrêter l'homme accusé d'avoir commis cette tentative de meurtre, mais ils n'ont pu entrer, cette permission leur ayant été refusée par ceux qui est la garde de l'hôtel St. Louis, et l'homme est maintenant sous la garde de la police de Packard.

Je m'occupe maintenant à rassembler les faits concernant cette affaire. Je ne puis cependant ce qui a poussé ces hommes à commettre une pareille folie, mais on en connaît assez de la Louisiane ne peut en avoir aucune idée. Tous les efforts seront faits pour donner cette affaire et des mesures légales seront prises. Le vœux en intéressé par le tel agrément possible. Les républicains veulent sans doute faire de cela un capital politique.

Signé F. T. Nicholls.

Indictations contre démocrates.

Washington, 15, — Indictations pour les Etats du Golfe: Etats que ce matin du barométre, vents du nord et de l'est plus chauds, et pluie 16 heures suivie d'un léger vent de nord dans le sud-ouest.

Quelques chocs sur Wheeling.

Philadelphie, 15—Des recherches auront été faites au bureau de la Presse de Philadelphie on a appris que Wm. M. Wilson qui s'est introduit chez l'Exécutif national d'Etat, sous le prétexte qu'il était employé pendant de ce journal et qui a assailli le gouv. Packard est un imposteur, n'ayant aucun rapport quelconque avec la Presse et rien n'étant connu de lui au bureau de ce journal..

FRANCE.

Paris 15—Le gén. Nicolas Anne Teodule Changarnier est mort hier.

ITALIE.

Rome, 15 fév.—L'empereur du Brésil est allé voir le pape et a exprimé à Sa Sainteté le désir de voir cesser le différend qui existe entre le gouvernement brésilien et le Vatican au sujet des affaires ecclésiastiques. Le pape a répondu que l'Eglise ne demandait que des obsèques à la conciliation et s'efforcera contraire par tous les moyens. Il espère du reste pouvoir bientôt rétablir la paix et la concorde au sein de l'Eglise brésilienne.

Le Pape et l'Empereur du Brésil.

Rome, 15—L'entrevue du Pape avec l'empereur du Brésil a été marquée par une extrême cordialité. L'Empereur a montré beaucoup d'émotion et s'est jeté aux pieds du Pape. L'impératrice, qui était présente, a été reçue aussi avec une grande bonté par le St-Père.

Les prochains Cardinaux.

Les prélats de Verone, Lyon, Rheims, Vienne, Salsbourg, Saragosse et Santiago et les ecclésiastiques italiens Monsigneori Nina, Barresi et Ligi, ont reçu avis officiel de l'intention du Pape de les nommer cardinaux au prochain consistoire.

PRUSSE.

Berlin, 15 février — Rudolph Meyer, rédacteur d'un journal socialiste, a été condamné à neuf mois de prison pour avoir diffamé le prince Bismarck.

AUTRICHE.

Vienne, 15 fév—La seconde Chambre du Reichrath a voté une subvention de 600,000 florins pour les frais de la Grande Exposition de Paris en 1878.

RUSSIE.

Londres, 16—On écrit de Kischeneiff au *Daily News* que les troupes réunies dans cette ville, pour opérer contre la Turquie, s'il y a lieu, s'élèvent à 120,000 hommes d'infanterie et à 80,000 de cavalerie. L'artillerie a 438 pièces de canon. Ce premier corps d'armée sera suivi, immédiatement, de deux autres qui se trouvent à Odessa, dont le quartier général dans le sud de l'Etat même